

Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band: 26 (1959)
Heft: 4-5

Artikel: La maison seigneuriale de Molondin
Autor: Alther, E.W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697689>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DER SCHWEIZER FAMILIENFORSCHER

LE GÉNÉALOGISTE SUISSE

Mitteilungen der Schweizerischen Gesellschaft
für Familienforschung

Bulletin de la Société suisse d'études
généalogiques

XXVI. JAHRGANG / ANNÉE

1. JUNI 1959, Nr. 4/5

La maison seigneuriale de Molondin

par E. W. Alther, Erlenbach ZH

Introduction

Le *Livre d'or* de la maison von Roll à Gerlafingen, dont la première partie a paru en 1958¹, donne un excellent résumé de l'histoire de cette illustre entreprise industrielle; il expose aussi les faits qui contraignirent François-Pierre-Louis-Léon de Roll d'Emmenholz, de Soleure, fondateur des Usines de Roll, à céder, en 1823, à la «Société des Usines de Louis de Roll» toute sa propriété, afin de poursuivre l'exploitation de ses usines de fer.

Karl Hügin expose dans un tableau les différents biens sacrifiés par le fondateur et par sa femme Caroline née d'Estavayer pour maintenir l'exploitation des usines; voici un extrait de son texte:

Entscheidend wurde aber der Umstand, daß ihm seine Frau, Johanna Karolina Kleophea von Stäffis von Molondin, ihre vom Vater geerbten, zahlreichen Liegenschaften . . . überließ. So vermochte Ludwig von Roll die Mittel aufzubringen, die den Zusammenbruch verhinderten . . . ; der Verkauf der Güter in Molondin und des Schlosses Barberêche, nebst der dazu gehörenden Herrschaft, brachte weitere 40 000 Livres in die Kasse.

Bien que faisant mention de la vente des biens sis à Molondin, Karl Hügin ne cite pas le château de Molondin dans son tableau. La Société des Usines de Roll nous a assuré qu'elle n'avait pas pu trouver de documents à cet égard. Des recherches faites sur place ne lui ont pas non plus permis de déterminer l'emplacement de cette ancienne maison seigneuriale de Molondin.

Débuts de la seigneurie de Molondin

La château de Molondin, simple maison forte en pierre, existe depuis le XIV^{ème} siècle². A l'origine, Molondin fit partie de l'ancienne terre de Saint-Martin-du-Chêne, dans l'actuel district d'Yverdon

(canton de Vaud). Ce fut par héritage des familles Saint-Martin-du-Chêne et de Vucherens, au XIV^{ème} siècle, que les Estavayer entrèrent en possession de ces terres³. Voici un petit tableau qui précisera le mode d'acquisition.

Jordane de Saint-Martin-du-Chêne (1300), sœur de Richard et de Jean. Apporte à son mari une part de la seigneurie de Saint-Martin-du-Chêne avec la tour du château.

∞

Jean de Vucherens (1300—1377), donzel, bourgeois et châtelain d'Arconciel, chevalier en 1312.

Jeanne de Vucherens. En 1349, Guillaume de Vucherens, chevalier coseigneur de Saint-Martin-du-Chêne, teste en faveur de sa sœur Jeanne, épouse d'Aymon d'Estavayer.

∞

Aymon d'Estavayer (1300), mort avant 1350/51, chevalier. Coseigneur d'Estavayer. En 1336, il cautionne Jean et Guillaume de Vucherens, père et frère de sa femme, pour du froment vendu sur la dîme de Molondin.

Hugon d'Estavayer (1341—1384). En 1364, coseigneur d'Estavayer; en 1378; seigneur de Molondin, coseigneur de Saint-Martin-du-Chêne par succession de son oncle Guillaume de Vucherens.

∞

Marguerite de Blonay.

Le 20 septembre 1360, Hugon et Henri d'Estavayer, fils d'Aymon et de Jeanne de Vucherens, et frères de Marguerite (∞ en 1351 Guillaume d'Estavayer) et d'Alexie (abbesse de la Maigrauge dès 1378), furent désignés comme héritiers substitués par leur oncle Guillaume de Vucherens⁴. La seigneurie de Molondin revint à la branche de Hugon, qui y construisit une maison forte.

!Les seigneurs de Molondin de 1378 à 1799

La famille d'Estavayer posséda Molondin durant quatre siècles; elle prêtait hommage à la maison de Savoie puis, dès 1603, à LL.EE. de Berne. Pendant cette période, Philippe d'Estavayer (1579—1618) devint bourgeois de Soleure (1599). Son fils Jacques (1601—1664) nomma, dès 1639, le châtelain de Molondin, qui fonctionnait comme son procureur et receveur général.

La seigneurie de Barberêche fut apportée en 1662 à la même branche de la famille d'Estavayer par Marie-Barbe de Praroman, femme de François-Louis-Blaise (1639—1692), fils du dit Jacques. Le dernier seigneur de Molondin et de Barberêche de la maison d'Estavayer, fut Jean-Victor-Ours-Joseph-Laurant-Fidèle (1753—1787), père de Marie-Louise-Charlotte d'Estavayer⁵ de Molondin (1778—1844). La dernière de la famille fut sa sœur, Marie-Françoise-Frédérique, * 1799, qui mourut en 1851 comme veuve de Robert-Fidèle-Charles Wallier de St.-Aubin. Le dernier mâle de la famille, le baron Jean-Louis d'Estavayer, mourut en 1823 déjà, à Berne: émigré de la France en 1789, il consacra ses dernières années aux études généalogiques, spécialement aux familles féodales suisses.

En 1789, la «Noble et Généreuse Dame de Molondin» est citée comme propriétaire d'un bois «rière le dit Molondin, soit aux Dailles»⁶. Cette citation prouve que les territoires sis à l'est de la commune étaient anciennement des terrains boisés de pins sylvestres. La «Noble et Généreuse Dame» était Marie-Jeanne-Nicole d'Estavayer, née de Durfort-Léobard. Par l'alliance de sa fille Marie-Louise-Charlotte, la seigneurie de Molondin tomba le 25 juin 1792 dans les mains de François-Pierre-Louis-Léon de Roll d'Emmenholz. Sa belle-mère se retira au couvent de la Visitation de Soleure, et y mourut le 10 avril 1838.

A cette époque (1790—1800), le jeune Louis de Roll, major d'infanterie soleurois et membre de l'«Ökonomische Gesellschaft», avait justement découvert des mines de tuf et d'autres minéraux, en collaboration avec Victor Schwaller, chanoine de Soleure. Le projet pour une fabrique de Fayence à Matzendorf était au début de sa réalisation et l'exploitation des mines de fer fut discutée vivement au cercle économique (Ökonomische Gesellschaft). Mais de Roll était d'avis en ce temps-là, qu'une fonderie de fer au canton de Soleure ne travaillerait jamais avec profit, car les environs ne disposaient pas de réserves de forêts nécessaires pour une exploitation économique des mines¹. L'année 1798 et la politique protectionniste de Napoléon forcèrent le jeune magistrat à changer d'opinion et — au siècle suivant — à être le fondateur d'une importante industrie **du fer**.

La maison seigneuriale et ses propriétaires depuis 1799

Le 19 novembre 1798, «le Citoyen Roll de Soleure, ci-devant Seigneur de Molondin» vendit «pour toujours au Citoyen Jean-Pierre Héritier, Meunier du dit Molondin, une terre en bois» sur Praz Morin pour 300 francs⁷. Et à peine deux mois plus tard, le 11 janvier 1799, Pierre-Daniel Héritier, ancien lieutenant civil de Molondin, agissant au nom du citoyen Dominique Perrier d'Estavayer, «chargé d'affaires du Citoyen Roll de Soleure, ci-devant Seigneur de Molondin, vendit pour toujours.

La maison ci-devant seigneuriale de Molondin, avec toutes ses appartenances et dépendances quelconques, y compris le verger et les places autour de la dite Maison, le tout tel qu'il a été possédé par les Seigneurs de Molondin.

pour le prix de douze cents quatre-vingt-deux francs⁸. L'acquéreur de la maison seigneuriale était Jacques-David Héritier, ancien métral et ancien officier de justice de Molondin. Son acquis contre le citoyen Roll de Soleure ne donne pas d'autres détails concernant le motif de la vente du château. Même en 1803, Louis de Roll s'exprimait encore contre l'établissement d'une fonderie de fer, donnant ainsi la preuve qu'il n'avait pas vendu ses propriétés à Molondin à cet effet.

Du point de vue situation, les limites de la maison seigneuriale sont données par

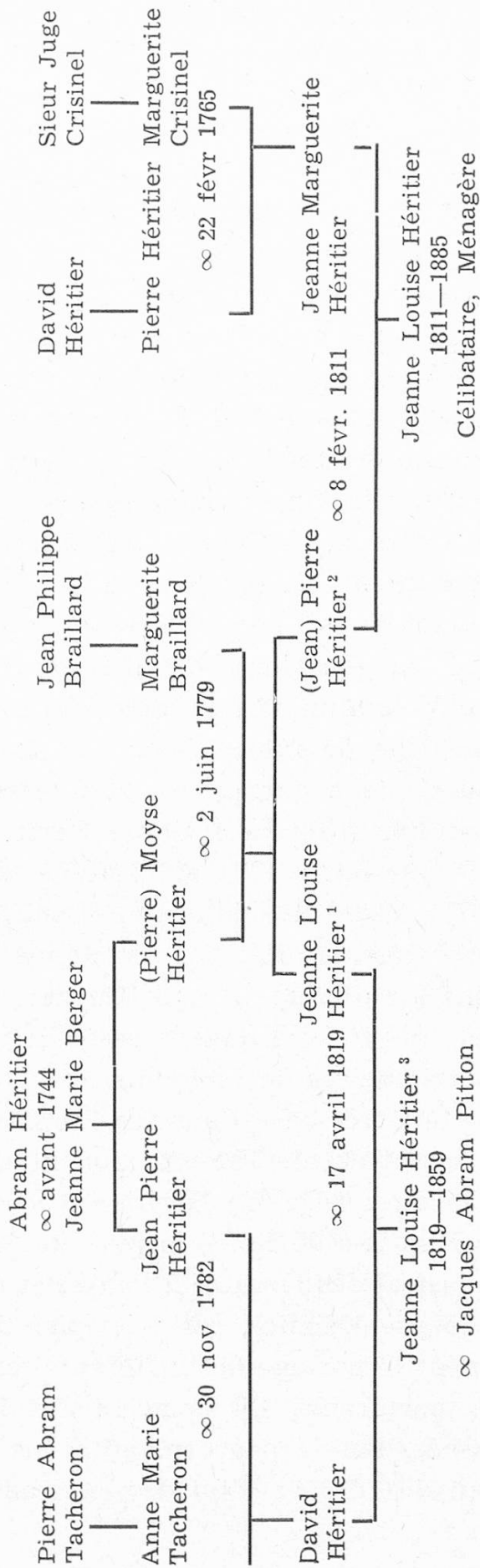
les chemins et places commune d'Orient, Occident et Bize, la maison, jardin et appartenances de Moïse Héritier, le jardin des frères Jean-David et Daniel Vallon, celui de Jean et Jacques-Daniel Vallon et plusieurs autres de Vent.

Au commencement, il sembla impossible de déterminer l'emplacement de cet ancien château, de même que celui des vergers et jardins, limitant le domaine seigneurial. *Le Rentier spécifique des censes dues au très Noble et Puissant Seigneur de Molondin*, de l'année 1713, *la Grosse des Reconnoissances de 1761*, de même que le dernier *Rentier* avant la liquidation des dîmes de l'année 1799⁹ nomment le château et son verger, sans indication de l'emplacement.

Le 20 février 1802, le cadastre de la commune de Molondin fut commencé; terminé le 7 juillet 1805¹⁰. Les différents propriétaires voisins sont indiqués, mais faute de plan, les 100 folios du cadastre ne permettent pas de s'orienter sans erreur. D'autres recherches

Tableau des quartiers

de Jeanne Louise Héritier, de Pierre (1811) et de Jeanne-Louise Héritier de David (1819)



¹ 1786—1869, était comme tante paternelle marraine de Jeanne Louise, fille de (Jean) Pierre Héritier

² 1779—1829, était comme oncle maternel parrain de Jeanne Louise, fille de David Héritier

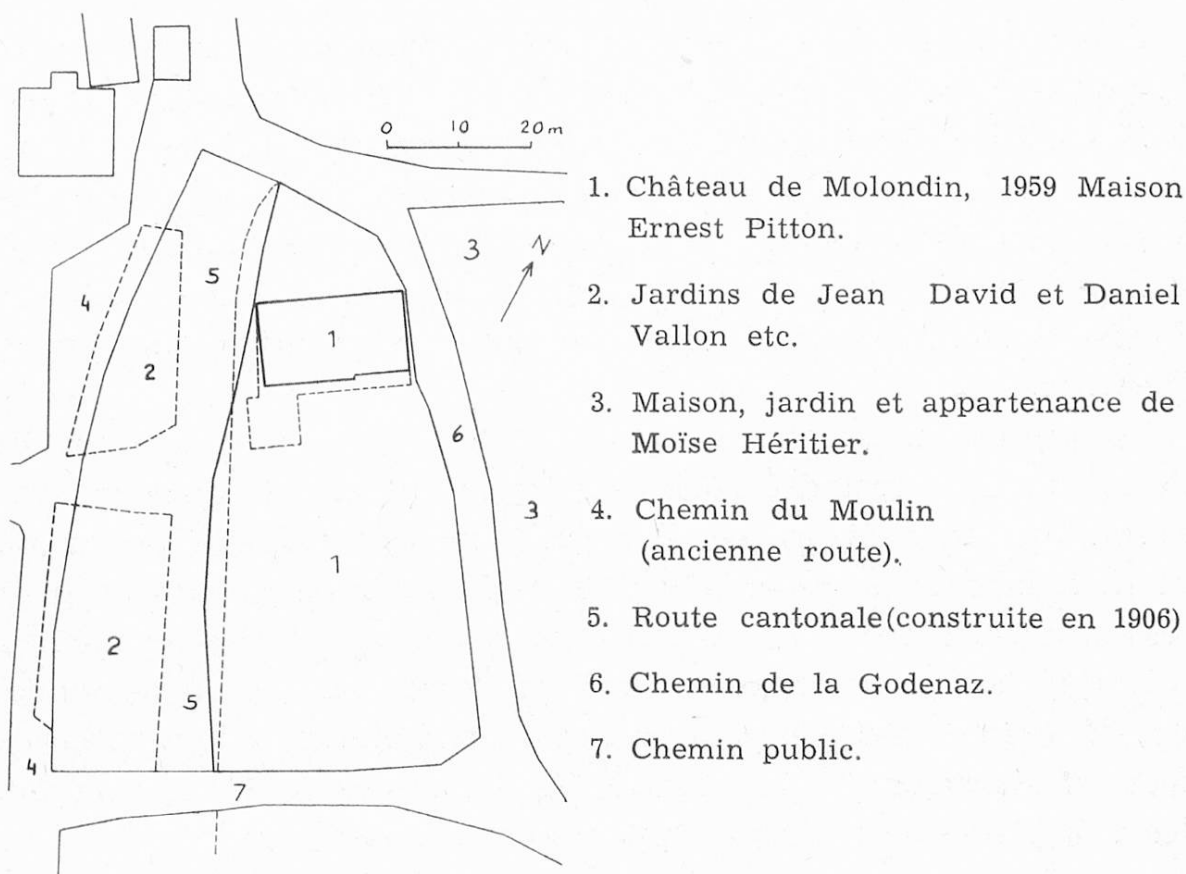
³ Elle était grand'mère d'Ernest Pitton acquéreur de la maison seigneuriale de Molondin en 1924

dans les archives de Soleure et de Neuchâtel n'ont pas fourni les détails désirés¹¹. Seul le commissaire du gouvernement vaudois, Biaudet, remarqua le 18 novembre 1806¹⁰ que les plans «qui ont servi à la vérification de ce cadastre sont extrêmement erronés, défectueux et vieux». Et, le 15 avril 1807, la municipalité de Molondin observait «que les plans de Molondin sont très défectueux, et demanda qu'il en soit levé incessamment».

Le plan le plus ancien trouvé aux archives date de l'année 1838¹². Au renvoi de différents folios, on trouve la maison, grange et écurie d'une Jeanne-Louise fille de feu Pierre-Moise, femme de David Héritier. Pour le moment, c'était la seule indication permettant de trouver une liaison avec un Moyse Héritier, qui était, en 1799, voisin du château avec sa maison, son jardin et appartenances.

Les recherches dans les livres paroissiaux¹³ ont permis d'établir que, entre 1794 et 1841, pas moins de six femmes portant le nom de Jeanne-Louise Héritier étaient soit domiciliées, soit propriétaires de fonds à Molondin. Seule la généalogie des différentes familles Héritier originaires soit de Molondin, soit de Molondin et Orzens, a prouvé que Jeanne-Louise, fille de Moyse, avait un frère (Jean-) Pierre Héritier, avec lequel elle a partagé le 24 février 1827, 46 jours après la mort de leur père (Pierre-) Moyse Héritier, le seul Héritier avec le prénom Moyse entre 1751 et 1827. Le tableau des quartiers des deux Jeanne-Louise, filles de Jeanne-Louise Héritier-Héritier et de (Jean) Pierre Héritier-Héritier est donné à la page précédente. Une ligne mène à l'alliance Abram Héritier ∞ Jeanne-Marie Berger, deux ancêtres qui se trouvent assez souvent dans les quartiers des familles originaires de Molondin.

Comme le nom Moyse était très rare dans les familles Héritier domiciliées à Molondin (l'avant-dernier Moyse mourut avant 1734 et fut le grand-père de Jacques (-David) Héritier, l'acquéreur du château en 1799 de Louis-François de Roll), le plan de 1838 a permis d'établir un relevé cadastral des terrains à l'ouest et nord-ouest du domaine de (Pierre)- Moyse Héritier, car le papier du 24 février 1827¹⁴ indique nettement le portage des différents terrains, habitation et appartenances parternels. En principe, les limites les plus importantes sont données sur la page suivante, indiquant sur un plan l'état actuel, celui de 1838 et celui des environs de 1799.



On remarque bien que les maisons dont le château était entouré au début du 19ème siècle furent démolies lors de la construction de la route cantonale (Route No. 159 de Molondin à Denez). La maison seigneuriale et son terrain ne furent guère touchés par cette construction et les chemins publics et places communes d'orient, d'occident et bize sont aujourd'hui même encore visibles, bien que seule une partie d'eux soient aujourd'hui carrossables. Le long du chemin public d'orient, de même que le long de la limite avec l'ancienne propriété de Moïse Héritier (1799), une partie des anciennes murailles et chaussées est encore visible. Le bâtiment lui-même est encore en très bon état. Il fut agrandi et un atelier fut ajouté par l'avant-dernier propriétaire, Aimé Peytrignet, charron.

Le dernier tableau généalogique donne tous les propriétaires du château de Molondin depuis 1799, de même que la parenté entre les différents acquéreurs. Là aussi on trouve l'alliance Héritier-Berger, ces deux ancêtres, qui sont la cause d'une identité fréquente des aïeux de la plupart des familles de Molondin.

Conclusion

François-Pierre-Louis-Léon de Roll d'Emmenholz avait vendu la propriété de sa femme Marie-Louise-Charlotte, née d'Estavayer, à Molondin en 1799, tout à fait indépendamment de l'idée d'établir une usine de fer au pays de Soleure. La vente des domaines à Molondin peu après l'année 1798, avait plutôt un motif politique. Il est significatif que ce fut le citoyen Roll et non pas le baron, Noble Louis de Roll, qui vendit pour toujours sa propriété au citoyen Héritier.

Le présent propriétaire, Ernest Pitton-Widmer, ancien syndic de Molondin, a restauré l'édifice à l'intérieur et à l'extérieur, sans savoir que sa demeure est l'ancienne maison seigneuriale. A lui et sa femme va la reconnaissance de l'auteur de cet article pour les renseignements et l'aide apportée à l'occasion de ces recherches.

Enfin, l'auteur exprime sa gratitude aux chefs et au personnel des différentes archives cantonales et communales, et tout spécialement à Monsieur le Prof. Junod, Directeur des Archives cantonales vaudoises, pour tous les renseignements et documents mis à sa disposition.

Sources:

¹ Geschichte der Ludwig von Roll'schen Eisenwerke. I. Band. Herausgegeben vom Direktorium der Gesellschaft, Gerlafingen 1958, insbesondere pp. 170/171.

² Mottaz, E. Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud, Lausanne 1915, pp. 214/216, et Martignier, D. Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud, Lausanne 1867, pp. 602/603.

³ Vevey — L'Hardy, Hubert de. Les sires d'Estavayer. Manuel Généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse. Zurich 1935—1945, Tome IIme, pp. 225—348.

⁴ Ahnentafel Rübel-Blaß, Zürich 1939. Tafelband, Tafel 153.

⁵ Zwicky J. P. & Glutz von Blotzheim Dr. K. Ahnentafel von Ludwig Freiherr von Roll von Emmenholz. Archiv für Schweizerische Familienkunde, III. Band, 1948—1956, pp. 3—22.

D'après Zwicky l'épouse de Louis de Roll est nommée Maria Ludowika Carolina, d'après le *Livre d'or* de von Roll (1958) Johanna Karolina Kleophea et d'après Vevey L'Hardy, Marie-Louise-Charlotte de Roll d'Emmenholz, née d'Estavayer de Molondin.

⁶ Acquis pour Moise Héritier de Molondin contre Pierre Pochon du Paquier, du 6 juin 1789. Parchemin en possession de M. Ernest Pitton à Molondin.

⁷ Acquis pour le Citoyen Jean-Pierre Héritier, contre le citoyen Rolle de Soleure, ci-devant seigneur du dit Molondin, du 19 novembre 1798. Papier en possession de M. Ernest Pitton à Molondin.

⁸ Acquis pour le citoyen Jacques Héritier, ancien officier de justice de Molondin, contre le citoyen Roll de Soleure, ci-devant Seigneur du dit Molondin, du 11 janvier 1799. Papier en possession de M. Ernest Pitton à Molondin.

⁹ Rentier et Recueils, tiré du Rentier de 1713, folio 1—78; Grosse des Reconnoissances 1761; Liquidation des dîmes 1799; Archives Communales de Molondin.

¹⁰ Cadastre de la Commune de Molondin (1802—1806). Archives cantonales vaudoises, Lausanne.

¹¹ Papiers et parchemins relatifs à la Seigneurie de Molondin. Archives cantonales de Neuchâtel et Soleure.

¹² Plan de la commune de Molodin, 1838. Archives cantonales, Lausanne et Direction du cadastre d'Yverdon.

¹³ Livres paroissiaux de Molondin, Chêne-Paquier, Démoret, Chavannes-le-Chêne, Rovray, Donneloye, Orzens, Oppens, Chapelle. Archives cantonales Lausanne, et Etat-Civil de Donneloye.

¹⁴ Partage entre le sieur Jean-Pierre ffeu Moyse Héritier, de Molondin et sa sœur Jeanne-Louise née Héritier, femme de sieur David ffeu Jean-Pierre Héritier, du dit lieu, 1827, Papier en possession de M. Ernest Pitton à Molondin.

ZUFALLSFUNDE

≈ Sissach 1. 3. 1584 Anne P(arentes): Hans *Dellenbach*, v. Langnau im Emmental, Barbara *Hügin*, v. Stein (Zürichbiet).

≈ Sissach 25. 11. 1599 Elsbeth P(arentes): Hans Heinrich *Weber*, ein Frömdling Zürichgebiets, Elsbeth *Ritterin*, v. Schwarzenburg Bernbiets.

∞ Sissach 13. 1. 1635 Hans Jacob *Wulschlegel*, v. Brittnau Bernergebiets, Anne *Gysin*, v. Sissach.

∞ Sissach 31. 1. 1637 Hans Heinrich *Meyer*, v. Niederglatt ZH, Affra *Diétrichin*, v. Sissach. Dr. J. K. Lindau.

Ein Zufallsfund aus dem Totenbuch der evang. luth. Kirche in Schwabbach Kreis Öhringen: Dort starb am 16. August 1763 Johann Jacob *Geilinger*, ein Kunstmaler aus Winterthur in der Schweiz, ungefähr 50 Jahre alt; er hatte in Schwabbach die Kirche ausgemalt. Er war calvinischen Glaubens.

Egon Oertel, Genealoge, Öhringen

«Avril 1796 — Le 17 a été baptisé Pierre François né hier à 6^{1/2} du Soir, fils Legit: de François *Nicolas* et de Marianne *Collette*, de Suisargueliste, Principauté de Porentrui Sous les ordres de l'Eveque de Bale. (P): Jean Pierre AnCela de Joinville departement de la Moselle, M. Marie Jeanne Chapelle de Malmedy Lesquels ont ici Sousigné» (RP catholique de Malmedy, reg. 45, p. 264). Maurice Lang, Malmedy.